Envoyé en préfecture le 06/02/2026
Reçu en préfecture le 06/02/2026
Publié le
ID : 022-212203608-20260204-DB_2026_012-DE

COMMUNE DE TRÉGUEUX
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 04 FÉVRIER 2026

L'an deux mille vingt six, le **quatre février** à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie (salle du conseil), en séance ordinaire sous la présidence de Madame Christine MÉTOIS-LE BRAS, Maire.

Membres Présents :
Mme METOIS-LE BRAS Christine, M. RAULT Alain, Mme LE GALL Isabelle, M. RAOULT Roland, Mme LE MEUR Sandra, M. BAPTISTA-SOARES Philippe, Mme BACCELLI Michèle, M. THOMAS Jean-Yves, Mme FEUNTEUN Cristina, M. ALLAND Patrick, Mme RIVET Vanessa, Mme INIZAN Solenn, M. NAVINER André, Mme LE THERIZIEN Hélène, M. PIEDERRIERE Dorian, M. HERVÉ Pascal, Mme MARC Claudine, M. KIDDEM Omar, Mme HERVE Isabelle, Mme HERNOT Martine, M. CORMAND Yvon, Mme MACRE Amélie, M. RENAULT Gaétan.

Membres absents excusés ayant donné procuration :
Mme LEMAITRE Julie a donné procuration à Mme HERNOT Martine
Mme LE GALL Isabelle a donné procuration à Mme LE MEUR Sandra
(dès son départ à 18h50 et jusqu'à son retour à 19h55 – question n°2026-002 à la question n°2026-007)

Secrétaire de séance : Mme MARC Claudine

Assistaient également : Mme RAPENDY Laurence (DGS) et M. TOUBOULIC Thomas (DGAS)
et Mme ALLOYER LEMPERIERE Ingrid (responsable Finances)

DÉLIBÉRATION N° 2026-012
Rapporteur : Christine MÉTOIS - LE BRAS, Maire

OBJET : RESSOURCES HUMAINES - RENOUVELLEMENT DU POSTE D'AGENT POLYVALENT AU SERVICE BÂTIMENT - SPÉCIALITÉ « MENUISERIE »

Madame Le Maire rappelle que le Conseil Municipal, lors de la séance du 5 février 2025, a créé un poste d'agent polyvalent au service Bâtiment spécialisé en menuiserie, en CDD pour une durée d'un an à compter du 18 mars 2025.

Il est proposé de renouveler le poste contractuel pour une nouvelle période d'un an soit jusqu'au 17 mars 2027.

Les missions du poste demeurent les suivantes :

- Tous travaux de menuiserie et de polyvalence
- Entretien du mobilier et création de nouveaux meubles pour les services
- Pose de faux plafonds, cloisons sèches et tous types de travaux au sein des bâtiments communaux
- Maintenance et dépannage
- Participation aux opérations de service public (neige, verglas, intempéries)
- Sous réserve des autorisations et formations nécessaires, conduite du car scolaire ponctuellement en remplacement du chauffeur attitré (mission secondaire)

Envoyé en préfecture le 06/02/2026
Reçu en préfecture le 06/02/2026
Publié le
ID : 022-212203608-20260204-DB_2026_012-DE

L'agent sera recruté sur le fondement de l'article L.332-23-1° du Code de la Fonction Publique (accroissement temporaire d'activité), en tant qu'adjoint technique territorial et sera rémunéré sur la base de l'indice de rémunération IR : 366, en référence au 1er échelon du grade précité, et des primes et indemnités allouées aux agents contractuels.

Vu l'avis de la commission Ressources Humaines du 26 janvier 2026 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, DÉCIDE :

- **DE RENOUVELER le poste d'agent polyvalent au service Bâtiment spécialisé en menuiserie pour une durée d'un an, à temps complet, à compter du 18 mars 2026, sur le fondement de l'article L.332-23-1° du Code Général de la Fonction Publique.**

A Trégueux, le 06 février 2026

La secrétaire de séance,

Mme MARC Claudine

Le Maire,

Mme MÉTOIS-LE BRAS Christine